RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL | DELF DALF

DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

DELF A1

Niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

le directeur général de France Éducation international atteste que :

Aashi SHAH

né(e) le 02/11/2009 à Ahmedabad (INDE)

a satisfait aux épreuves du Diplôme d'études en langue française niveau A1,
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.

Fait à Sèvres, le 31/05/2026

Le directeur général de France Éducation international

n° de candidat : **091079018676**

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : SHAH Aashi

Date et lieu de naissance : 02/11/2009 Ahmedabad (INDE)

N° de candidat : 091079018676

Conformément aux dispositions du décret n°2020-1196 du 29 septembre 2020, le titulaire de ce diplôme a satisfait aux épreuves constitutives du Diplôme d'études en langue française niveau A1, avec les résultats suivants :

session : 202604J **centre d'examen : Ahmedabad (INDE)**

Compréhension de l'oral	note : 24.00 / 25	
Compréhension des écrits	note : 25.00 / 25	
Production écrite	note : 20.50 / 25	
Production orale	note : 23.50 / 25	**NOTE FINALE : 93.00 / 100**

Le DELF niveau A1 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 0910792026O4J7641027 XTERNE

291-292